

SÉANCE DU 09 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le Vendredi neuf Avril, les membres du Conseil municipal de la Commune d'Alignan-du-vent se sont réunis à 18h30 à la salle du conseil municipal, place de la mairie à Alignan-du-vent, sur la convocation qui leur a été adressée le deux Avril deux mille vingt et un, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Christophe Pastor, Gérard Perrin, Magali Larose, Frédéric Roye, Monique Bedos Moutou, Alain Barasz, Aurinda Fernandes, Christian Richard, Cécile Castagnié, Elsa Balsier, Sébastien Berg, Françoise Frances, Dimitri Guizard, Fabien Maillé, Mireille Maillé, Dominique Pujol, Mireille Portes, Geoffrey Boulade.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS

Annie Camplong donne pouvoir à Fabien Maillé.

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS**PARTICIPAIENT A LA RÉUNION**

Christophe Pastor, maire
Gérard Perrin, premier adjoint
Magali Larose, deuxième adjoint
Frédéric Roye, troisième adjoint
Monique Bedos Moutou, conseillère municipale
Alain Barasz, conseiller municipal
Aurinda Fernandes, conseillère municipale déléguée
Christian Richard, conseiller municipal
Cécile Castagnié, conseillère municipale
Elsa Balsier, conseillère municipale
Sébastien Berg, conseiller municipal
Dimitri Guizard, conseiller municipal
Françoise Frances conseillère municipale
Fabien Maillé, conseiller municipal
Mireille Maillé, conseillère municipale
Dominique Pujol, conseiller municipal
Mireille Portes, conseillère municipale .
Geoffrey Boulade, conseiller municipal

Monsieur le maire ouvre la séance et constate que le corum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil. Gérard Perrin est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Approbation du compte rendu du 26 Février 2021.

Le compte rendu de la séance du 26 Février est approuvé à l'unanimité.

1. Approbation du compte de gestion exercice 2020 du budget principal.

Le compte de gestion exercice 2020 est approuvé avec 15 voix pour et 4 abstentions (Mireille Maillé, Dominique Pujol, Mireille Portes, Geoffrey Boulade).

2. Approbation du compte de gestion exercice 2020 du budget annexe « aire de lavage des machines à vendanger et remplissage des pulvérisateurs ».

Le compte de gestion exercice 2020 du budget annexe « aire de lavage des machines à vendanger et remplissage des pulvérisateurs » est approuvé avec quinze voix pour et quatre abstentions (Mireille Maillé, Dominique Pujol, Mireille Portes, Geoffrey Boulade).

Monsieur le maire s'étant retiré, le conseil municipal passe au vote des comptes administratifs exercice 2020.

3. Vote du compte administratif - exercice 2020 – du budget principal

Le compte de administratif exercice 2020 du budget principal est approuvé avec quatorze voix pour et quatre abstentions (Mireille Maillé, Dominique Pujol, Mireille Portes, Geoffrey Boulade).

4. Vote du compte administratif - exercice 2020 – du budget annexe « aire de lavage des machines à vendanger et remplissage des pulvérisateurs ».

Le compte de administratif exercice 2020 du budget annexe « aire de lavage des machines à vendanger et remplissage des pulvérisateurs » est approuvé avec quatorze voix pour et quatre abstentions (Mireille Maillé, Dominique Pujol, Mireille Portes, Geoffrey Boulade).

5. Affectation des résultats – exercice 2020 – budget principal

L'affectation des résultats du compte administratif – exercice 2020 – budget principal est adoptée avec quatorze voix pour et quatre abstentions (Mireille Maillé, Dominique Pujol, Mireille Portes, Geoffrey Boulade).

6. Affectation des résultats – exercice 2020 – budget annexe « aire de lavage des machines à vendanger et remplissage des pulvérisateurs ».

L'affectation des résultats du compte administratif – exercice 2020 – budget annexe aire de lavage est adoptée avec quatorze voix pour et quatre abstentions (Mireille Maillé, Dominique Pujol, Mireille Portes, Geoffrey Boulade).

7. Adoption du budget primitif – exercice 2021 – budget principal

Le budget primitif – exercice 2021 – du budget principal est approuvé avec quinze voix pour et quatre abstentions .(Mireille Maillé, Dominique Pujol, Mireille Portes, Geoffrey Boulade).

8. Adoption du budget primitif - exercice 2021 – budget annexe « aire de lavage des machines à vendanger et remplissage des pulvérisateurs »

Le budget primitif – exercice 2021 – du budget principal est approuvé avec quinze voix pour et quatre abstentions (Mireille Maillé, Dominique Pujol, Mireille Portes, Geoffrey Boulade).

9. vote des taux d'impositions 2021

Monsieur Frédéric Roye expose les grandes lignes de la réforme de la fiscalité locale. Afin de ne pas augmenter la pression fiscale, monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de voter un taux de foncier bâti égal au taux de référence et de reconduire à l'identique le taux de foncier non bâti de 2020.

Le conseil municipal décide d'adopter les taux proposés avec quinze voix pour et quatre abstentions (Mireille Maillé, Dominique Pujol, Mireille Portes, Geoffrey Boulade).

10. Subvention au Groupement de Défense contre les organismes nuisibles des côtes de Thongue.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'allouer une subvention d'un montant de 97 euros au Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles des Côtes de Thongue.

11. Convention de maîtrise d'ouvrage transférée relative aux travaux de création d'un réseau d'eaux pluviales – Travaux fossé rue des Amandiers entre la communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée et la commune d'Alignan-du-vent

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les termes de la convention de maîtrise d'ouvrage transférée relative aux travaux de création d'un réseau d'eaux pluviales – Travaux fossé rue des Amandiers et autorise monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette convention.

Monsieur le maire rappelle le prochain conseil municipal est prévu fin Avril 2021, la date précise sera communiquée dès que possible.

Monsieur le maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à dix neuf heures cinquante cinq.

Le maire
Christophe Pastor